

contrent, cette année, entre le 11 mai et le 7 juin, n'aura lieu que le 1er juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 8 juin).

Diocèse de Montréal. — Du 22 mai, saint Sacrement (Dominion Bridge).

Diocèse de Valleyfield. — Du 22 mai, saint Sacrement (Howick).

Comme la solennité extérieure de la fête du Saint-Sacrement est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, No 1; du missel, titre VI; décr. du 24 et du 28 juillet 1911), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). J. S.

DISPOSITIF

DE LA

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

PORTANT PROMULGATION DES

LETTRES APOSTOLIQUES "MAGNI FAUSTIQUE EVENTUS"

PAR LESQUELLES

SA SAINTETE PIE X

ACCORDE LA GRACE D'UN JUBILE

A l'occasion des Fêtes Constantinienues

Nos très chers frères,

Déjà nous vous avons entretenu du célèbre édit de Milan et des fêtes organisées à Rome pour commémorer ce grand événement. Aujourd'hui, nous avons la joie de vous annoncer le jubilé accordé par le Souverain-Pontife aux catholiques du monde entier.

Vous avez entendu l'invitation pressante de notre bien aimé Pie X. Tous, nous n'en doutons pas, vous vous y rendrez avec empressement; tous vous aurez à coeur de profiter des jours de grâce et de salut qui s'ouvrent pour vous.

Une indulgence plénière vous est offerte et aux conditions les plus faciles. Quel est le chrétien soucieux des intérêts de son âme qui ne s'efforcera pas de la gagner? On s'impose de rudes labeurs et des sacrifices bien pénibles pour acquérir ici-